

CONDITIONS D'ACCUEIL

- Les entrées de résidence s'effectuent **en semaine et pendant les heures de bureau** afin d'assurer la présence d'un membre de l'équipe sur les lieux.
- **Le jour de l'arrivée** vous pourrez disposer des logements à partir de midi. **Le jour du départ**, il vous est demandé de libérer les appartements **pour 9h30 au plus tard**.
- Chaque espace occupé devra être remis en ordre et nettoyé en fin de résidence : draps de lits stockés dans la corbeille à linge, poubelles vidées, vaisselle lavée et rangée, sol nettoyé, frigo vidé et nettoyé, cafetière nettoyée, etc. Il vous incombe de restituer les espaces occupés dans le même état que lors de votre arrivée. Le temps consacré à la remise en ordre et au nettoyage n'est pas à négliger.
- La configuration de notre lieu ne nous permet pas d'accueillir d'enfants, ni d'animaux de compagnie. Si votre projet de création comprend des animaux, merci de prendre contact rapidement avec la personne chargée des résidences afin d'évaluer ensemble les possibilités.
- Les logements sont composés d'un appartement et un studio, d'une roulotte et de deux caravanes.
 - Appartement d'une capacité de 5 personnes : deux chambres (une chambre de 4 lits disposés en lits superposés et une chambre de 1 lit en mezzanine).
 - Studio comprenant 2 lits jumeaux et 1 lit d'appoint. Cet espace est ouvert et ne comporte pas de chambre fermée, des tentures séparent les espaces.
L'appartement et le studio comprennent une salle de bain, une cuisine (four + 4 taques électriques + frigo) et un espace de vie.
 - Roulotte munie d'un lit double. Accès aux douches et toilettes de la salle de travail, accès à la cuisine commune.
 - Deux caravanes munies d'un lit double. Accès aux douches et toilettes de la salle de travail, accès à la cuisine commune.
- La compagnie se munit de ses provisions alimentaires.
- Nous fournissons la literie. Couettes, housses, draps de fond, couvertures d'appoint et serviettes de bain sont disponibles sur place.
- Vous avez accès à une connexion internet haut débit. Les identifiants sont communiqués à l'arrivée.

CONDITIONS DE TRAVAIL - LES LIEUX

- **La salle de travail (travail en salle)**

La salle est constituée d'un sol en béton lissé et tapis de sol, système son, occultation totale, accroches possibles, plein feu, hauteur 5m 80, 20m x 7m, 140m². Présence de poutres en bois à 3m25 de haut. Niveau sonore limité à partir de 18h. Plan [disponible ici](#). Photos [disponibles ici](#). Visite 3D [accessible par ici](#).

- **La bibliothèque (travail à la table)**

Destinée au travail à la table, elle abrite un fond documentaire sur les arts du cirque et de la rue. Accès wifi, 50m². Espace dédié au travail au calme : niveau sonore limité en raison de la proximité avec les bureaux. Parallèlement, nous disposons d'un espace équipé pour la vidéo-projection sur grand écran – disponible sur demande. Capacité : 10 places, 25m². Photos [disponibles ici](#).

- Nous privilégions l'autonomie technique des compagnies. Notre régisseur n'est pas à la disposition permanente des compagnies venant en résidence. De même, l'Atelier décors n'est pas un espace ouvert, il n'est à priori pas accessible en dehors de l'octroi d'une aide à la création de décors. Toute occupation ou prêt de matériel doit faire l'objet d'une demande préalable à la résidence.

CONDITIONS FINANCIERES

- En dehors des résidences CircusNext et Ecriture en Campagne, Latitude 50 ne propose aucun défraiement, ni remboursement de frais de transport, et n'intervient pas financièrement dans votre résidence. L'hébergement et les frais liés au logement (eau, chauffage, électricité) sont pris en charge par Latitude 50. Les espaces de travail sont mis gratuitement à disposition.
- Une **caution de 100 euros** sera à verser **avant** votre arrivée sur le compte : IBAN BE71 0682 4832 4269 - BIC GKCCBEBB – intitulé : Latitude 50. Nous nous réservons le droit de ponctionner une partie ou la totalité du montant en cas de perte de clefs, dégâts constatés dans les espaces occupés ou négligence de la remise en ordre et du nettoyage de ces espaces.
- Nous n'acceptons pas les chèques.
- Si l'état des lieux de sortie s'avère concluant, la caution sera rapidement reversée sur votre compte.

DEMANDES DE LATITUDE 50

- **Sortie de résidence ou rencontre Gens du coin**

Latitude 50 demande aux compagnies accueillies de faire une **sortie de résidence** ou de **rencontrer la population** locale du territoire. Dans le **premier cas**, il s'agit d'une présentation d'étape de travail à un public. Dans le **second cas**, plusieurs possibilités sont envisageables : rencontre de personnes-ressources en lien avec la thématique du spectacle, échange et rencontre avec des membres d'associations ou d'écoles de la région, etc. Pour ce faire, Anne Jaspard prendra contact avec vous

(anne.jaspard@latitude50.be) au plus tard 15 jours avant votre arrivée pour poser ensemble les bases de ce moment d'échange. Si la compagnie vient plusieurs fois en résidence durant la saison, une seule sortie de résidence/rencontre est demandée.

- **Mur d'objets**

Dans le Bistro jouxtant Latitude 50, un mur d'objets accueille les objets-souvenirs des compagnies venues en résidence. Laissez-nous votre objet-souvenir! A vous de trouver celui qui représente le mieux votre projet en création. Nous nous laissons la liberté de l'afficher ou non.

- **Photos**

Nous sommes continuellement en recherche de matière visuelle pour alimenter notre site, notre page Facebook et nos publications. Pour ce faire, nous prenons régulièrement des photos des activités quotidiennes des lieux.

Un appareil photo est mis à disposition des compagnies, ce qui leur permettra de laisser une trace de leur passage. Certaines photos seront utilisées sur notre site ou développées et déposées dans des boîtes accessibles au public les soirs de spectacle.

Toute photo prise avec un autre appareil ou Smartphone peut être envoyée en HD sur martin.loeckx@latitude50.be.

- **Mentions obligatoires**

Une fois la résidence acceptée, nous demandons à la compagnie/l'artiste de faire apparaître dans toute sa communication ainsi que sur son site internet le logo de Latitude 50 accompagné de la mention appropriée (voir convention de résidence).

INFORMATIONS PRATIQUES

- **Repas**

- La Table de Latitude 50

- ⇒ Lundi, mardi, mercredi et jeudi midi, Latitude 50 propose soupes, tartines et tartinades dans le Bistro. Pas de réservation nécessaire.
- ⇒ Vendredi midi, Latitude 50 propose un menu complet à 10 euros. Réservation souhaitée en début de résidence au bureau ou via anne.jaspard@latitude50.be

- La Maison des Solidarités

- ⇒ Lundi, mardi, jeudi midi (hors vacances scolaires), la Maison des Solidarités de Marchin propose un menu complet à 10 euros. Réservations indispensables auprès d'Anne Burton - T +32 494 172 998. Lieu de restauration : Rue Emile Vandervelde, 6 à 4570 Marchin.

- **Légumes Au jardin des 4 vents**

Possibilité de commander des légumes chez Emmanuelle Devaux, maraîchers marchinois - vente de légumes cultivés sans pesticide ni engrais chimique. Passer commande au préalable (+3285/61.30.46). Le magasin est accessible à pied de Latitude 50.

- **Pause midi**

Le temps de pause de midi de l'équipe Latitude 50 est fixé entre 12h et 14h. La pause est variable en fonction des disponibilités de chacun. N'hésitez pas à passer par les bureaux afin de nous proposer de partager un temps de midi avec vous.